



Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

CONSULTATION ECRITE DU

BUREAU DU 21 AVRIL 2016

Délibération N°

816/051

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015 - 2019  
ACCOMPAGNEMENT DE L'EPA ALZETTE-BELVAL**

**CONVENTION D'ETUDE**

**RUSSANGE - Crassier – Requalification du site - E  
P09ODX0A010**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la convention-cadre territoriale de l'Opération d'Intérêt National Alzette-Belval intervenue le 28 janvier 2013 entre l'EPA Alzette-Belval et l'EPFL qui définit les modalités d'intervention de ce dernier et les participations financières des deux établissements pour la période 2013-2017.

Vu la sollicitation de l'EPA Alzette-Belval, pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet Stratégique et Opérationnel, secteur d'aménagement n° 4 intitulé « Russange – Crassier ».

Considérant la consultation écrite des membres du Bureau en date du 21 avril 2016, organisée conformément à l'article 13 du règlement intérieur,

Considérant le résultat favorable du vote,

- prend acte de l'engagement d'une étude technique et de vocation, préalable à l'aménagement du secteur d'aménagement n° 4 « Russange - Crassier » ; le montant prévisionnel de l'opération est de 80 000€TTC, pris en charge à 40% par l'EPFL, 40% par ArcelorMittal Luxembourg et 20% par l'EPA Alzette-Belval.

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec l'EPA Alzette-Belval et ArcelorMittal Luxembourg, la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

VU ET APPROUVE

LE

19 Mars 2016

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général Adjoint pour  
les Affaires Régionales et Européennes

François SCHRICKE

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

**PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR**